

CONTRAT DE LOCATION MEUBLÉE

NOM ET COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE :

Benoit GANDON
11, rue du Bousquet - 65500 ARTAGNAN
Email : cauterets.t2bis@gmail.com
tel : 06.95.85.22.75 / 06.68.11.22.26

NOM ET COORDONNÉES DU LOCATAIRE:

xxxxx
xxxxxxxx
Email : xxxxxxxxxxx
tel : xxxxxxxxxxx

Le propriétaire loue au locataire qui accepte, à ce titre de location meublée, les locaux ci- après désignés :

1/ DESIGNATIONS DES LOCAUX

adresse du meublé : résidence les trois pics - Appartement 26 - 12 avenue du général Leclerc 65110 Cauterets

type de logement : appartement meublé t2 bis 42,83m² au 3eme étage avec ascenseur

dépendance : local à skis et chaussures en annexe au rez de chaussée, fermé à clé.

2/ DESCRIPTION DES LOCAUX

chambre et couchages :

- chambre séparée, avec un grand placard, 1 lit 160x200
- alcôve : 1 lit superposé, avec deux couchages 90x190
- disponible (placard de la chambre) : 1 lit parapluie pour bébé, avec matelas de confort

Tous les couchages disposent de matelas, protège matelas, oreillers, protège oreillers, et couettes.

Les draps sont non fournis.

salon/séjour : canapé 4 places avec plaid et coussins – meuble tv – table basse – luminaires et décoration

cuisine équipée : lave vaisselle, grand frigo, four, micro onde, appareil à raclette, grille pain, bouilloire, cafetière à filtre et cafetière « type Nespresso », cuiseur vapeur.

Ustensiles de cuisine, plats, vaisselle et couverts pour 4 à 6 personnes.

salle de bain : indépendante avec douche, une vasque, sèche cheveux et un chauffage d'appoint - fer à repasser et table à repasser – matériels et produits d'entretien

wc: indépendant - avec lave linge - étendoir à linge

énergies : appartement à énergie électrique - compteur situe dans l'entrée, à gauche en entrant

sécurité : détecteur de fumée

place de parking : à 150m gratuite, stationnement payant dans la rue, stationnement payant dans le parking municipal à 30m de la résidence.

équipements de loisirs:

- wifi gratuit
- grande TV – lecteur dvd
- barre de son Bluetooth
- nombreux jeux de société pour petits et grands

3/ RÈGLEMENT QUE LE LOCATAIRE S'ENGAGE À RESPECTER

- le locataire s engage à utiliser le bien en respectant les termes du contrat ;
- logement non fumeur ;
- les animaux sont interdits ;
- il est strictement interdit de monter à l'étage de la résidence, dans les parties communes et dans l'appartement avec du matériel de ski, snow, raquettes ou luges : un local a ski, en annexe est dédié a cet effet ;
- Le ménage de l'appartement est assuré par le locataire.

4/ CONDITIONS DE LOCATION ET D'ANNULATION

obligations du propriétaire bailleur

Le bailleur s'engage à maintenir le logement en bon état locatif , à délivrer au locataire un logement et un mobilier conformes à l'état descriptif et à l'inventaire état de lieux ; à laisser la jouissance des lieux loués en toute quiétude , à restituer le dépôt de garantie, ou retenir la somme dont le locataire est redevable à son égard en fin de location, selon les modalités stipulés sur le contrat .

obligations du locataire :

Le locataire s'oblige à user paisiblement les locaux loués, à les occuper personnellement, sans excéder le nombre d'occupants prévus dans le contrat ; à faire assurer les lieux et les meubles et objets mobiliers loués contre les risques locatifs, vol, incendie, explosion, dégâts des eaux , recours des voisins et tous sinistres dus à l'électricité , au gaz , ou tout autre cause , pendant la durée de la location ; à ne rien faire qui puisse nuire à la tranquillité des voisins ou des autres occupants (tapage, bruits , odeurs, fumées ou autre) ; à user des équipements et du matériel laissés à sa disposition en se conformant strictement à leur mode d'utilisation ; à répondre des dégradations et pertes survenues pendant son occupation ; à supporter toutes les réparations dont l'urgence et la nécessité apparaîtraient durant la location sans pouvoir réclamer aucune réduction de loyer ou indemnité; à libérer les lieux à l'heure stipulée dans le contrat, le dernier jour de la location et à restituer le logement dans l'état dans lequel il l'a pris.

Le ménage de l'appartement **est assuré par le locataire**.

Versement des arrhes

Les arrhes, représentant 30 % du prix de location, sont versées à la signature du présent contrat.

Le locataire est informé que les arrhes ne seront pas restituées au locataire en qu'à d'annulation de réservation.

Inversement, et conformément à la législation, le propriétaire serait tenu de verser le double des arrhes au locataire, si il se trouvait, de son propre fait, dans l'impossibilité d'honorer la location objet du présent contrat, exception faite de conditions météorologiques exceptionnelles, d'aléas ou d'incidents non causés par le propriétaire.

Versement du solde

Le solde du montant de la location est versé **7 jours** avant le début de la location.

Remise des clés – état des lieux

La remise des clés et l'état des lieux sont assurés par l'agence immobilière Page, voisine de la résidence.

- Coordonnées de l'agence : 10 avenue du Général Leclerc – cauterets@page.fr - 05 62 42 19 53

5/ PÉRIODE DE LOCATION

La présente location est consentie pour une durée de **xx jours et xx nuits** :

- entrée le **xx/xx/2022**, à partir de 16h00 ; possibilité de réadapter l'heure en accord commun
- sortie le **xx/xx/2022**, avant 10h00 ; possibilité de réadapter l'heure en accord commun

6/ PRIX DE LOCATION

- **loyer** : **xx euros**, charges comprises (*)
- **arrhes** : **xx euros**, soit 30% du loyer total

(*) *l'attention du locataire est attirée sur le suivi automatisé et régulier de la consommation électrique. Une consommation particulièrement excessive au regard d'un usage normal des appareils électriques et dispositifs de chauffage pourrait, le cas échéant, donner lieu à une retenue sur le montant du dépôt de garantie.*

7/ DÉPÔT DE GARANTIE

Un dépôt de garantie de **250 euros**, est demandé au locataire, au plus tard à la remise des clés.

Ce dépôt de garantie est restitué par courrier **trois jours ouvrés** après le départ du logement, déduction faire des éventuelles détériorations, du coût de remise en état des lieux, ou du montant correspondant à la surconsommation électrique au regard d'un **usage normal** des appareils électriques et dispositifs de chauffage.

8/ ENGAGEMENT DES PARTIES

J'ai lu et j'accepte les conditions de location du présent contrat.

fait à : ARTAGNAN

le :

le propriétaire (1)

fait à :

le :

le locataire (1)

(1) signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé , bon pour accord ".

ANNEXE – Inventaire de l'appartement - mise à jour octobre 2021

Entrée :

Placard avec porte coulissante, marche pied
Cintres , tapis d'entrée (étoile de neige)

Chambre :

1 lit 160x200 et matelas
Placard de rangement à portes coulissantes
Lampes de chevet avec meubles de chevet (x2)
Chaise et chaise bébé adaptable pour table à manger
Oreillers et couettes pour les literies, 2 traversins
Housses de protection pour les literies
Lit parapluie bébé avec matelas et housse

Alcôve :

Lit superposé 190x90 et matelas
Placard suspendu

Salon :

Table de salon
Petite table en avec lampe et grand vase vert .
Canapé
Meuble TV, TV écran plat
Enceintes et barre de son Bluetooth
Lecteur DVD et casque audio
Bibliothèques, jeux
2 plaids, 4 coussins de canapé
Clé 4G - wifi

Cuisine :

Four
Micro-ondes
Lave vaisselle
Appareil à raclette
Cafetière type nespresso et cafetière à filtres
bouilloire
grille pain
vaisselle pour 6 personnes (verres à eau, à vin , flutes à champagne, tasses à café et soucoupes, bols, assiettes à soupes, assiettes de table et autres, couverts d'enfants) *NB : certains éléments peuvent être dans le meuble du salon*
ensemble de couverts en nombre avec couteau de cuisine
poêles x 5 et ensemble de casseroles
saladiers x4
essoreuse a salade
plat à tarte et plats de four
mixeurs soupe x2
robot multifonctions
planche a découper
rouleau pâtisserie
louche
couvercle protège micro onde
chinois- boule à thé, ciseaux, tire-bouchon, briquet

SDB - WC

lave linge et étendoir
aspirateur Bosch
fer à repasser et table à repasser
sèche cheveux
chauffage d'appoint,
pack produit d'entretien - 2 serpillières - un balai sol - balai serpillière - seau
rideau de douche, tapis de douche anti dérapant
bassine linge
porte serviette